

Type de réunion :

Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat (facultatif) :

Au vu des statistiques présentées, il ressort de manière presque unanime que l'école est considérée comme une entreprise, qui doit être pilotée et évaluée, dans une société de culpabilisation, où il faut toujours être plus rentable, plus dynamique... Or les élèves ne sont pas de la marchandise. L'éducation devient un produit, est menacée par le libéralisme et la décentralisation, alors qu'elle ne repose que sur de l'humain. Si elle représente 7 % du budget de l'Etat, se pose la question de l'utilisation de ces sommes : servent-elles au mieux les élèves, n'y a-t-il pas de gaspillages dans des tâches administratives fort éloignées d'eux ?

Premier sujet traité : N°7 : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

ORIENTATION- AFFECTATION :

Apporter une meilleure information aux professeurs du collège au sujet de l'orientation des élèves. Cela doit se traduire par une meilleure communication, un échange plus intense afin de leur faire comprendre que le LP est également une voie de réussite (portes ouvertes, journée d'observation, forum, présentation des sections dans les collèges par les enseignants du LP) . Le lycée professionnel ne doit pas forcément accueillir des élèves en échec scolaire. Les professeurs du collège ne doivent pas orienter uniquement l'élève vers le LP selon ses résultats scolaires insuffisants, ou son comportement perturbateur, mais surtout en fonction de ses compétences et de sa motivation.

L'expérience des 4^{ème} et 3^{ème} technologiques implantées en LP a été jugée très positive, car elle permettait de remotiver des élèves en difficulté tout en leur assurant un enseignement général similaire à celui du collège, donc en maintenant le collège « unique » : le vœu unanime est leur rétablissement.

La formation professionnelle délivrée en IUFM devrait comprendre obligatoirement pour tous les stagiaires, quel que soit leur statut (PLC, CPE, documentalistes, notamment) une découverte de l'enseignement professionnel.

On doit donner la possibilité réelle, c'est-à-dire éclairée, aux élèves de choisir leur orientation : visites, mini-stages des élèves de 4^{ème} et/ou de 3^{ème}, ainsi qu'information des professeurs de 4^{ème} et de 3^{ème} des collèges in situ.

Il faut transmettre une image positive du L.P. vers le monde extérieur, et faire connaître ses réussites.

Il faut également utiliser un vocabulaire concret afin de permettre à tous de comprendre. La multiplication des sigles et la généralisation de leur usage ne va pas dans ce sens. L'orientation ne peut pas se faire avec des sigles.

On observe également souvent des problèmes entre l'orientation et l'affectation. L'élève souhaite s'orienter vers un BEP bien précis. Or il est, faute de place, parfois affecté dans une autre structure. Déjà l'élève se sent méprisé, et en échec. La déshumanisation de l'orientation est particulièrement visible avec l'affectation informatisée : on souhaite le retour du C.I.O. (Centre d'Information et d'Orientation) en tant qu'acteur principal de l'information et l'orientation.

Les enseignants se déclarent préoccupés par certains projets, notamment les expérimentations de l'Education Nationale au sujet des baccalauréats professionnels en 3 ans (exemple de quelques établissements de l'académie engagés) . Ils ne sont pas d'accord, l'élève perdant la faculté de passer le BEP, et étant incapable d'acquérir le niveau nécessaire, tant en enseignement général qu'en enseignement professionnel.

De plus, les enseignants réaffirment leur volonté de supprimer les lycées des Métiers.

MOTIVATION DES ELEVES :

Laisser les élèves choisir leur orientation, et tenter de leur donner satisfaction au niveau de l'affectation, mais il n'est pas possible de ne pas prendre en considération les débouchés.

Enseigner aux élèves toutes les évolutions technologiques pour une entrée performante dans la vie active sans nécessairement ajouter des années d'études.

Augmenter les salaires chez les élèves titulaires d'un diplôme professionnel qui entrent dans la vie active motiverait davantage au choix de la voie professionnelle.

Réflexion au sujet des élèves de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) issus de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) : à la connaissance de leur affectation, ces élèves la vivent comme une promotion. Mais, dès le début de l'année scolaire, certains se sentent perdus, et parfois, déçus, décrochent rapidement. Des professeurs d'enseignement professionnel intervenant dans cette structure soulignent que les gamins ont d'énormes difficultés, mais qu'on leur enseigne différemment, comme dans le passé, et qu'ils sont heureux.

De ce fait, on rappelle qu'il faut évaluer en priorité les capacités et les compétences, et non en priorité les savoirs.

Mais on constate que l'enseignant est recruté sur un concours par rapport à son savoir. Et sur le terrain, il doit travailler avec des capacités et des compétences.

On signale une prise en compte du problème avec l'élaboration du nouveau programme de CAP.

Il paraît aussi nécessaire d'élever le niveau moyen de qualification à la sortie du lycée professionnel. De même qu'après la classe de 3^{ème}, l'élève qui choisit d'entrer au lycée général prépare un baccalauréat général ou technologique, de même celui qui opte pour le lycée professionnel doit avoir clairement pour objectif de préparer un baccalauréat, soit technologique, soit professionnel, après l'obtention du BEP, c'est-à-dire en 4 ans. La présence de cycles terminaux technologiques complets (1^{ère} et terminale) en lycée professionnel pourrait améliorer les flux vers la classe de 1^{ère} d'adaptation.

Les poursuites d'études, après le baccalauréat professionnel, en Section de Technicien Supérieur doivent concerner un pourcentage substantiel d'élèves, conformément aux besoins de l'économie, et être facilitées par des aménagements pédagogiques qui prennent clairement en compte les acquis (domaine professionnel) et les points faibles des bacheliers professionnels (essentiellement mathématiques et sciences physiques dans les STS industrielles) tout en demeurant dans un cycle de 2 années.

L'ORIENTATION DES FILLES :

La présence des filles reste très minoritaire dans les sections industrielles. Pour augmenter leur nombre, il faudrait :

changer les mentalités du monde industriel,

enlever l'image négative qu'ont certains secteurs industriels qui leur sont plus accessibles.

L'élévation du niveau des qualifications, ainsi que l'introduction des nouvelles technologies, doit également contribuer à changer les représentations traditionnelles : on constate que de nombreux métiers se féminisent.

DIVERS :

A la question : « Faut-il faire appel à des artisans, des ouvriers, des techniciens pour enseigner en lycée professionnel ? », les enseignants soulignent qu'ils ne sont pas d'accord, car cela revient à nier la spécificité du métier de l'enseignant et sa connaissance pédagogique. Le professionnel peut transmettre uniquement ce qu'il sait faire.

Conclusion :

Les mots clés importants sont : communication (avec les personnels du collège, et du lycée, les parents d'élèves, les élèves, les directeurs du CIO et les conseillers d'orientation); orientation; affectation; motivation; élévation des qualifications; féminisation des métiers.

N° 8 : Comment motiver & faire travailler efficacement les élèves ?

La motivation passe par la garantie d'un travail rémunéré à sa juste valeur. Or, les entreprises recrutent des jeunes au niveau bac professionnel en les payant comme des titulaires de BEP : quelle reconnaissance pour les diplômés de lycée professionnel ? De plus, certains enseignements sont hyper spécialisés à la demande des patrons (BTS agricole) : les élèves sont formatés pour un seul type d'entreprise. Que deviennent-ils si elle ne les embauche pas ?

D'autre part, les entreprises ne peuvent attendre de l'école qu'elle leur fournisse une main d'œuvre immédiatement opérationnelle : le LP fournit une formation professionnelle de base ; chaque entreprise a sa culture et c'est son rôle de former les jeunes diplômés qu'elle engage.

Parallèlement, la réforme des retraites (allongement des durées de cotisation) incite les jeunes à entrer rapidement sur le marché de l'emploi, plutôt que d'allonger leurs études.

L'orientation en LP est souvent vécue comme une sanction. Le discours tenu dans certains collèges à cet égard démotive les élèves, orientés par l'échec en section professionnelle. De plus, la suppression des commissions d'affectations et leur remplacement par un logiciel ne permet pas d'orienter finement les élèves, puisqu'ils le sont uniquement sur leurs résultats ; il n'est tenu aucun compte des observations des enseignants. Par ailleurs, il conviendrait de diversifier davantage l'offre de formation au niveau local, les élèves étant peu mobiles et souhaitant des formations de proximité. Ils préfèrent choisir un établissement plutôt qu'une section ; leurs deuxième et troisième vœux vont dans ce sens. S'ils n'obtiennent pas leur premier choix, ils ne sont pas du tout motivés.

La remise en place des 4T et 3T (qui ne remet pas en cause le collège unique) est une bonne alternative à la démotivation due à l'échec scolaire en 4^{ème} et 3^{ème} de collège.

Il faut être particulièrement attentif à l'accueil des élèves en LP, quitte à utiliser deux journées banalisées. La mise en place d'actions type *journées d'intégration*, bien qu'onéreuse, se révèle particulièrement efficace : elle réduit notablement les violences et incivilités, au moins au cours du premier trimestre.

Le rôle de l'école n'est pas d'éduquer les enfants à la place des familles, mais de travailler dans la continuité avec les parents. Il faut donc favoriser les échanges et réunions entre eux.

Les enseignants sont souvent démotivés. Sur le modèle des conseillers pédagogiques dans le primaire, les inspecteurs devraient accentuer leur rôle de conseil, de soutien. Les inspections devraient plus souvent intervenir pour permettre un avancement d'échelon, motivant pour les personnels qui s'investissent.

En matière de rythmes scolaires se pose le problème de la répartition des semaines de vacance : les vacances de Toussaint et de Noël sont trop courtes, celles d'été trop longues. Les emplois du temps de certaines classes sont trop chargés : les élèves de CAP, bien que les plus en difficulté, ont les horaires les plus lourds.

Au niveau de l'encadrement des élèves, on déplore la disparition des aides-éducateurs et le nombre insuffisant de surveillants. Le nombre d'adultes est trop faible, dans un contexte d'aggravation des incivilités et des violences. La possible diminution des ATOSS dans les établissements est inquiétante quant à l'entretien et la propreté des locaux. Les élèves sont pourtant plus motivés dans un cadre rassurant et propre.

Dans le même ordre d'idées, que faire des élèves qui empêchent le bon fonctionnement d'une classe ? Quand l'éventail des sanctions a été épuisé, que les discussions avec les familles n'ont rien donné, le conseil de discipline reste la seule solution, alors pourquoi est-il si peu utilisé ? On sait par ailleurs que des familles se tournent vers le privé, car le public laisse travailler des classes dans de très mauvaises conditions à causes d'élèves perturbateurs.

La mise en place de classes relais a été évoquée, mais se pose un risque de ghettoïsation des élèves en difficultés, à différencier des élèves difficiles.

Le problème du redoublement a été soulevé : souvent évoqué en tant que sanction, il est en fait une chance donnée aux élèves en difficulté ou ayant peu investi leurs études de se remettre sur la voie de la réussite. Le passage automatique en classe de terminale BEP ou Bac Pro a deux effets pervers : d'une part, de nombreux élèves ne redoublent pas après un premier échec à l'examen, ils ont donc perdu deux ans ; d'autre part, les élèves ayant travaillé sont souvent découragés de voir leurs camarades moins sérieux arriver avec eux en classe supérieure.

Q : Faut-il imposer aux enseignants des choix pédagogiques ou bien faut-il, à l'inverse, développer leur autonomie dans ce domaine ?

Le rôle de l'enseignant sera vide de sens si on lui impose des méthodes pédagogiques. C'est justement le choix de ces méthodes qui caractérise le métier de professeur, qui doit tenir compte de la spécificité des sections, des classes, des élèves (sinon un logiciel pourrait le remplacer). De plus, ces méthodes imposées pourront être orientées politiquement et susceptibles d'être modifiées à chaque changement de gouvernement. Se pose également le problème de leur contrôle : par qui ? Chefs d'établissements, inspecteurs, chefs de travaux... ? Une possible décentralisation accentuerait ce risque.

Au contraire, la liberté pédagogique doit résider dans une souplesse relative aux programmes, comme dans celui d'histoire de 1^{ère} d'adaptation, où l'enseignant doit choisir 3 thèmes à traiter parmi les 5 au programme.

Par ailleurs, la pédagogie de projet permet de motiver fortement les élèves, mais elle nécessite des moyens et du temps. Or la procédure d'appel d'offre globalisé limite à quelques uns par établissement le nombre de projets.

De plus, il conviendrait de préparer les PPCP en fin de première année (ou avant la rentrée), avec des enseignants volontaires, pour éviter d'y plaquer des professeurs qui ne peuvent y trouver leur place.

Q : Quelle est la plus-value des outils multimédia dans l'éducation ?

→ Internet n'est qu'un moyen pédagogique supplémentaire à la disposition des enseignants.

Troisième sujet traité : N°13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Le groupe s'est d'abord intéressé à la définition de la grande difficulté : confusion souvent répandue élève en difficulté et élève en échec. L'identification est difficile à cause de cette confusion .

Autre point lié à la définition : un élève en difficulté a des problèmes de compréhension, par rapport à l'écrit en particulier, l'école ne fait pas de sens pour lui, il ne se construit pas par rapport à elle.

Interrogations du groupe (autres que celles proposées) :

Pourquoi ces difficultés ne sont-elles pas traitées en amont (à l'école et au collège) ?

Comment l'école peut-elle lutter face aux modèles proposés par la société (les élèves en difficulté sont passifs et non acteurs) ?

Comment intégrer des élèves qui se construisent en dehors de l'école ? Comment les amener à construire un projet personnel ?

Comment les amener à faire des efforts ?

Comment leur faire découvrir le plaisir d'apprendre ?

Propositions du groupe :

Développer la formation des personnels pour mieux repérer les élèves en échec.

Renforcer et mieux cibler les moyens en personnels (professeurs, conseillers d'orientation psychologues, infirmières, assistantes sociales, encadrement), améliorer les conditions de travail de ces élèves et des personnels (effectif réduit du groupe classe).

Créer en lycée professionnel des structures type RASED pour intervenir dans et hors de la classe.

Ne pas mettre ces élèves à part : les autres élèves ont un rôle d'entraide à jouer.

Ne pas oublier la dimension affective du métier d'enseignant : l'élève en difficulté est, à l'école, reconnu en tant qu'individu. L'école doit lui permettre de se construire, de s'adapter, de s'exprimer.

Obligation du soutien scolaire pour les élèves en difficulté.

Travailler à la prévention de la violence

Obliger l'école à multiplier les approches. En particulier, au niveau des programmes, généraliser l'objectif suivant : donner du sens aux apprentissages

Mots-clefs : élève en difficulté ; élève en échec ; élève actif ; projet personnel ; plaisir d'apprendre ; dimension affective du métier d'enseignant ; donner du sens aux apprentissages.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité) :

1 Il faut élever le niveau moyen de qualification à la sortie du lycée professionnel.

2 Il convient de donner aux enseignants un cadre souple tant au niveau des programmes (programmes à choix multiples, avec choix par le professeur des parties à développer) que de la pédagogie, avec le conseil plus présent des inspecteurs.

3 Il est essentiel de donner du sens aux apprentissages
